



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*DIRECTION DES RELATIONS
ET DES RESSOURCES HUMAINES
Direction des Personnels Enseignants*

**ARRETE PORTANT COMPOSITION DE LA CAPA
DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT D'EPS ET
DES PROFESSEURS CERTIFIES D'EPS**

**LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE
RECTEUR DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX
CHANCELIER DES UNIVERSITES D'AQUITAINE**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
VU le décret n° 80-627 du 4 août 1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive ;
VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions paritaires académiques ;
VU le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;
VU le décret du 25 juillet 2013 portant nomination de Monsieur Olivier DUGRIP, Recteur de l'académie de Bordeaux ;
VU l'arrêté du 29 janvier 2016 portant nomination de Monsieur Laurent GERIN dans l'emploi de Secrétaire Général du Rectorat de l'académie de Bordeaux à compter du 8 février 2016 ;
VU les résultats des élections aux commissions administratives paritaires académiques en date du 7 décembre 2018 ;

-ARRETE-

ARTICLE 1 : La composition de la commission administrative paritaire académique des **CHARGES D'ENSEIGNEMENT D'EPS** et des **PROFESSEURS CERTIFIES D'EPS** est la suivante :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

Membres titulaires :

Monsieur Olivier DUGRIP, Recteur de l'académie de Bordeaux,
Madame Claude GAUDY, Secrétaire Générale adjointe - Directrice des Relations et des Ressources Humaines, Rectorat de Bordeaux,
Monsieur Philippe ROCHE, Principal du collège Alain Fournier de Bordeaux,
Madame Cécile BELLEUDY, Inspectrice d'Académie – Inspectrice Pédagogique Régionale,
Madame Frédérique ROUANET, Inspectrice d'Académie – Inspectrice Pédagogique Régionale,
Monsieur Yannick MARMIESSE, Principal du collège Alouette de Pessac,
Monsieur Thierry DU VERDIER, Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional,
Madame Catherine BEDECARRAX, Inspectrice d'Académie – Inspectrice Pédagogique Régionale,
Monsieur Patrick BONNEFOND, Principal du collège Alfred Mauguin de Gradignan.

Membres suppléants :

Monsieur Laurent GERIN, Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux,
Madame Magalie SABBAH, Directrice de la Direction des personnels enseignants, Rectorat de Bordeaux,
Madame Hélène ARSONNEAUD, Principale du collège Didier Lamoulié de Miramont de Guyenne,
Monsieur David BOYER, Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional,
Monsieur Stéphane GOY, Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional,
Madame Agnès DURANTHON, Inspectrice d'Académie – Inspectrice Pédagogique Régionale,
Monsieur Jean-Pierre MEAU, Inspecteur de l'Education nationale – Enseignement technique S.I.I,
Monsieur Guy MADOULAUD, Chef de bureau de la Direction des personnels enseignants, Rectorat de Bordeaux,
Madame Elise BALAS, Chef de bureau de la Direction des personnels enseignants, Rectorat de Bordeaux.

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

Membres titulaires :

EPS hors-classe :

Madame Christelle DESTANG, collège des Remparts de Navarrenx,
Monsieur Jean-Luc SABY, collège Damira Asperti de Penne d'Agenais,
Madame Christel DE CARLO, collège Jean Rostand de Capbreton,

EPS classe normale :

Madame Florence AUROUS, collège de Carbon Blanc.
Madame Lysianne GARRAIN, lycée professionnel Haute Vue de Morlaàs,
Monsieur Mehdi LEMAITRE, collège Jean Rostand de Montpon-Ménéstérol,
Monsieur Kévin APPAULE, collège Jean-Marie Loné d'Hagetmau,
Monsieur Fabrice ALLAIN, lycée professionnel Alphonse Beau de Rochas de Bordeaux,
Monsieur Adrien MARBOT, collège d'Albret de Dax.

Membres suppléants :

EPS hors-classe :


Madame Nathalie LACUEY, lycée professionnel Flora Tristan de Camblanes,
Madame Sylvie AURIAULT, lycée Laure Gatet de Périgueux,
Madame Ghislaine STENIER, lycée Saint John Perse de Pau,

EPS classe normale :

Monsieur Camille JACQUES, collège Anatole France de Villeneuve sur Lot,
Monsieur Teddy GUITTON, lycée Jay de Beaufort de Périgueux,
Madame Sandra DUFAURE, collège Henri Scognamiglio de Morcenx,
Monsieur Laurent CHEVALIER, collège Jean Zay de Cenon,
Monsieur Jérémy CARÉ, collège Grand Parc de Bordeaux,
Monsieur Jean-Marc CHEVRIER, collège d'Albret à Dax.

ARTICLE 2 : Monsieur le Secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 2 janvier 2019


Olivier DUIGRIP